

<https://www.snetap-fsu.fr/Le-SNETAP-FSU-rencontre-le-CFSI.html>



Le SNETAP-FSU rencontre le CFSI

- Les Dossiers - Vie internationale -



Date de mise en ligne : jeudi 27 juin 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le 6 juin dernier , le SNETAP [FSU](#) a invité Pascal Erard, responsable plaidoyer institutionnel au [CFSI](#) pour un temps d'échange autour de 3 sujets portés par le CFSI qui ont un lien avec nos mandats :

- le programme « Terres Nourricières » et les actions en faveur de la filière lait en Afrique de l'ouest
- le plaidoyer agro-écologie dans les programmes scolaires
- le festival de films ALIMENTERRE dans l'enseignement agricole.

Frédéric Chassagnette, secrétaire national adjoint a accueilli Pascal Erard et a introduit son propos en soulignant l'importance du partenariat SNETAP FSU/CFSI et les enjeux collectifs qui nous unissent : agro-écologie, agriculture et alimentation durables, [PAC](#), conditions de travail des paysans, justice sociale...

Il a précisé que la révision de tous les référentiels de formation agricole à l'aune de 2021 ainsi que la volonté du ministre de faire un addendum au 6ème schéma pour intégrer les questions du « produire autrement » et de l'agro-écologie sont des occasions à saisir.

1 : Le programme « terres nourricières 2019-2022 »

Ce programme du CFSI a pour but de renforcer les réseaux français et ouest africains pour contribuer à la réalisation du droit à l'alimentation, pour une alimentation produite localement et issue de l'agro-écologie, dans le respect de l'environnement et des conditions de travail.

Dans ce programme qui contient plusieurs objectifs spécifiques, l'enseignement agricole a toute sa place. En effet , il met en oeuvre des projets sur l'alimentation, le fait alimentaire est dans les programmes, les exploitations agricoles produisent, et à cela s'ajoute la mission de coopération internationale.

Le SNETAP FSU et le CFSI se sont donc interrogés sur les actions concrètes que pourrait mener l'EA public dans le cadre de ce programme.

Sur l'objectif global, la structuration en [EPL](#) permet d'informer et sensibiliser différents publics au travers des contenus pédagogiques, de modules ([EIE](#), PIC, MAP) et pendant le festival ALIMENTERRE.

Le SNETAP FSU souligne l'importance des [CFPPA](#) peu mobilisés sur le festival ALIMENTERRE mais qui accueillent des publics adultes qui méritent d'être informés et sensibilisés.

Le deuxième point sur lequel une réflexion a été menée est celui du renforcement des synergies entre les réseaux français et ouest africains mobilisés en faveur du « consommer local » et de la filière lait local en Afrique de l'Ouest. Le SNETAP FSU pense qu'une information/sensibilisation sur les enjeux nationaux et internationaux de la filière lait peut se faire dans les exploitations agricoles et/ou ateliers technologiques. Le SNETAP FSU s'engage à voir avec l'élu de la catégorie des directeurs.trices d'exploitations comment cette action peut avoir lieu.

Le CFSI précise de son côté qu'une tournée des représentants de la filière lait ouest africaine pourrait se dérouler dans les exploitations laitières des EPL.

Enfin, le SNETAP FSU pense que le CFSI pourrait se rapprocher du réseau géographique Afrique de l'ouest du [BRECI](#) pour l'informer et sensibiliser.

2 : le plaidoyer agro-écologie et les référentiels de formation

Le SNETAP FSU illustre le contenu et la forme d'un référentiel de formation avec celui du BAC PRO CGEA . Ce dernier est tout juste rénové, son référentiel professionnel met en avant la question du « produire autrement » et de l'agro-écologie et il s'agit du diplôme phare pour l'installation.

Toutefois, le SNETAP FSU montre que, une fois la volonté affichée, le référentiel de certification ne dit pas comment certifier des capacités en agro-écologie. De plus, dans le référentiel de formation l'agro-écologie n'est jamais abordée de façon transversale et systémique.

Un chemin a été parcouru - et ce en partie grâce au SNETAP FSU- mais il reste beaucoup à faire sans compter que les contenus de référentiels et de diplômes vont être entre les seules mains des professionnels à partir de septembre 2019 (conséquence de la loi Pénicaud « liberté de choisir son avenir professionnel »).

Pour continuer à peser, à porter l'agro-écologie et un autre modèle agricole, le SNETAP FSU et le CFSI décident d'organiser une réunion entre plusieurs membres du CFSI sur cette question du plaidoyer agro-écologie.

3 : le festival de films ALIMENTERRE

Comme chaque année, le festival ALIMENTERRE a été suivi dans des établissements agricoles. En 2018, 128 établissements dont au moins 80 publics ont participé.

Toutefois, il est à noter une mobilisation et implication très différentes selon les [régions](#) malgré la note de service ministérielle qui chaque année incite à la participation. La baisse des moyens humains sur certaines missions dans les [DRAAF](#) peut en partie expliquer cela.

Il semble aussi important de se rapprocher des services DRAAF en charge de l'alimentation pour que des liens plus étroits soient établis entre agriculture et alimentation durable.

De même, la question des initiatives alimentaires territoriales (PAT) devrait impliquer les EPL tant d'un point de vue technique que pédagogique. Le SNETAP FSU pourra interroger les instances régionales à ce sujet.

Autre point, l'enseignement agricole public n'apparaît pas comme acteur dans la campagne ALIMENTERRE au même titre que les réseaux des MFR et [CNEAP](#). Par conséquent la question de la mise en réseau des EPL est peut être à porter.

Enfin, même si le ministère de l'agriculture incite à participer à ALIMENTERRE, même si le CFSI est lié par convention avec le RED (réseau d'éducation au développement) pour le prix ALIMENTERRE entre autre, aucune convention ne le lie avec le ministère.

Le SNETAP FSU interrogera le BRECI sur ce point lors de la rencontre annuelle.

Tous les sujets évoqués ont montré l'intérêt pédagogique et politique du SNETAP FSU à maintenir et à renforcer le partenariat avec le CFSI.